

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

La FCCQ et la CCIAO pressent Ottawa d'imposer un moratoire immédiat sur les restrictions au Programme des travailleurs étrangers temporaires

Montréal, le 9 mai 2025 – Alors que de nouvelles données révèlent une hausse du taux de chômage et des postes vacants, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest (CCIAO) exhortent le gouvernement fédéral d'imposer sans délai un moratoire sur les restrictions imposées à l'automne 2024 au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), qui nuisent gravement à la compétitivité des entreprises québécoises.

Depuis l'entrée en vigueur de ces restrictions, les effets concrets sur le terrain sont alarmants. Incapables de renouveler les permis de travail de nombreux travailleurs étrangers temporaires (TET) – parfois en emploi depuis plusieurs années – plusieurs entreprises n'ont d'autre choix que de réduire leurs activités. Ce ralentissement freine la relance économique et compromet la compétitivité de plusieurs secteurs clés.

« Durant les 36 jours de campagne, les entreprises ont exprimé à maintes reprises aux candidats les difficultés qu'elles éprouvent depuis les restrictions imposées au Programme des travailleurs étrangers temporaires. L'une des premières initiatives économiques de ce nouveau gouvernement doit être de décréter un moratoire sur les limitations du programme, afin de permettre aux entreprises de faire face aux nombreux défis actuels et de maintenir la vitalité économique des régions », affirme Véronique Proulx, présidente-directrice générale de la FCCQ.

La FCCQ et la CCIAO soulignent que le taux de chômage a atteint 6 % – son plus haut niveau depuis octobre 2017 – tandis que le taux de postes vacants a augmenté de 5,1 % au 4^e trimestre de 2024. Ces données confirment que les travailleurs récemment disponibles sur le marché du travail ne peuvent pas, à court terme, combler les postes laissés vacants par les TET, particulièrement en région.

La FCCQ et la CCIAO rappellent que de nombreuses chambres de commerce, ainsi que plusieurs associations sectorielles, entreprises et partenaires économiques régionaux, ont exprimé à plusieurs reprises leur appui à un moratoire immédiat. Devant l'urgence de la situation, un signal fort du gouvernement fédéral est attendu. C'est la stabilité de milliers d'entreprises et de la vitalité économique de l'ensemble des régions du Québec qui sont en jeu.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son regroupement de 120 chambres de commerce et de près de 1 000 entreprises membres, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 40 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

À propos de la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest (CCIAO)

La CCIAO est un regroupement volontaire de gens d'affaires, de commerçants et de personnes qui partagent sa mission et sa vision. Elle est financée par ses cotisations, ses commanditaires et les revenus de ses activités. La Chambre compte près de 300 membres issus de tous les secteurs d'activités de la région.

-30-

Renseignements :

FCCQ

Sandrine Clément
Vice-présidente, communications par intérim
C. 514 889-7789
sandrine.clement@fccq.ca

CCIAO

Dany Chaberland
Président
819 333-9836